

Image not found or type unknown



Rappel a la loi et concours officier de police

Par **Adamx**, le **28/04/2012 à 22:30**

Bonjour,
J'arrive en fin de licence de droit et me prépare a passer le concours des officiers de Police.
Cependant il y a un peu plus de 3 ans, une petite bêtise m'a valu un rappel a la loi ou il m'a été dit que cette mésaventure ne me porterait pas préjudice et aurait disparut dans 3 ans.
Aucune photo ou empreinte n'a été prise, et je n'ai pas fait de garde a vue.
Cette erreur de jeunesse peut elle me fermer les portes de la police?
La suppression des 3 ans est elle automatique ?
Cordialement